

Portail des aides aux associations

Concarneau Cornouaille et Mairie de Concarneau, projet mutualisé



“ UN MOYEN MODERNE DE COMMUNIQUER ET DE SOLLICITER LA COLLECTIVITÉ, UN SUIVI AMÉLIORÉ POUR LES ÉLUS ET LES ASSOCIATIONS, UNE ÉQUITÉ DE TRAITEMENT DANS LA DEMANDE DE SUBVENTION ”

M. ERWAN MARC, DIRECTEUR DES AFFAIRES FINANCIÈRES DE LA MAIRIE DE CONCARNEAU ET DE CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMÉRATION

DONNÉES CLÉS

Projet court de 4 semaines

Solution standard et personnalisable

Hébergement sur le Cloud MGDIS

Multi-collectivités

95% des demandes dématérialisées

BÉNÉFICES

Automatisation des processus

Réduction des coûts

Mutualisation des moyens

Gain de temps de mise en œuvre

Modernisation de l'image des collectivités

CHALLENGE

Auparavant, « le traitement des dossiers papier prenait beaucoup de temps. Il y avait beaucoup d'aller-retour entre le service des finances et les services instructeurs, parfois des pertes de dossier et également beaucoup de formulaires incomplets. » (M. Erwan Marc)

Dans l'idée d'**harmoniser** et d'**automatiser le processus** d'octroi des subventions aux associations pour la saison 2016 – 2017, la ville de Concarneau et Concarneau Cornouaille Agglomération ont souhaité ouvrir un **service en ligne** de demande de subventions pour les associations du territoire.

SOLUTION

Pour répondre à cet enjeu, la ville et l'agglomération ont choisi de s'équiper de la solution Essentiel Aides. En choisissant une **offre packagée**, la ville et l'agglomération ont répondu à l'enjeu principal qui était d'ouvrir **très rapidement** le téléservice pour les associations. Afin de permettre la gestion multi-collectivité du portail, un paramétrage complémentaire a été effectué.

RÉSULTATS

L'expérience de MGDIS sur la mise en œuvre de solutions de gestion des aides a permis l'ouverture du téléservice en **seulement 4 semaines**, en adéquation avec la campagne de subventions 2016 - 2017.

Ce projet a permis à la ville et l'agglomération **d'innover dans la façon d'échanger** et communiquer avec les associations et **95 % des demandes** de subventions ont été traitées de façon **dématérialisées**. Pour les associations les plus en difficulté avec les outils numériques, les **agents disposent de plus de temps**, du fait de l'automatisation des processus, pour accompagner les associations.

Consultez la
Documentation



www.mgdis-commune-groupement.fr

Demandez une
démonstration



02 97 68 18 36